

CONVOCAATION

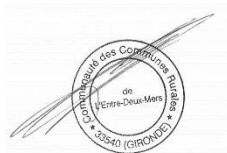
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire se réunira salle Serge Duru - Communauté des Communes – Sauveterre-De-Guyenne

Le lundi 11 mars 2024 à 18h30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

A Sauveterre-De-Guyenne, le 4 mars 2024



Le Président,
Daniel BARBE

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Budget Primitif 2024 – Travaux prévisionnels d'investissement
- ✓ Budget Primitif 2024 – Subventions aux associations
- ✓ Budget Primitif 2024 – Autres subventions aux associations
- ✓ Budget Primitif 2024 – Adoption de la durée d'amortissement des Fonds de concours
- ✓ Tourisme – Convention 2024-2026 entre la Communauté des Communes et l'Office de Tourisme de l'Entre-Deux-Mers – Autorisation de signature
- ✓ Développement économique – Calcul des subventions accordées aux entreprises du territoire de la Communauté des Communes
- ✓ Développement économique – Adhésion à Invest in Bordeaux
- ✓ Convention triennale de partenariat relative au recrutement et au financement d'un intervenant social en gendarmerie – Autorisation de signature
- ✓ Intervention : Projet de territoire -Présentation de la proposition d'accompagnement de la Communauté des Communes par la DDTM- ANCT- les cabinets Egis et Respublica – Intervention de Monsieur le Sous-préfet et de Sébastien NICOLAS de la DDTM.
- ✓ Questions diverses



POUVOIR

Je **soussigné** donne
pouvoir à M.....

- de me représenter au Conseil Communautaire du lundi 11 mars 2024
- de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, à laquelle cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à le

Porter à la main " Bon pour pouvoir " et signer